



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2021/942

Programmation financière complémentaire au titre de la politique de la ville (volet lien social) pour un montant total de 20 000 euros, ainsi qu'au titre du dispositif "Fonds Associatif Local" (FAL) pour un montant de 31 050 euros - Approbation et autorisation de signature des conventions afférentes

Direction du Développement Territorial

**Rapporteur** : M. GIRAULT Jean-Luc

**SEANCE DU 8 JUILLET 2021**

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 13 JUILLET 2021

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 1 JUILLET 2021

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA  
SEANCE : 73

DELIBERATION AFFICHEE LE : 19 JUILLET 2021

---

**PRESIDENT** : M. DOUCET Grégory

**SECRETAIRES ELUS** : M. DEBRAY Tristan et M. HERNANDEZ Ludovic

**PRESENTS** : M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGEY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVZOFF, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, Mme DE MONTILLE, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, M. GIRAUD, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme FRERY, M. BLANCHARD, Mme GEORGEL, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, M. SECHERESSE, M. COLLOMB, Mme GAILLIOUT, Mme PALOMINO, Mme FERRARI

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : Mme VIDAL (pouvoir à M. ODIARD), Mme BORBON (pouvoir à M. HERNANDEZ), M. BLANC (pouvoir à Mme DE MONTILLE), M. SOUVESTRE (pouvoir à M. DEBRAY), Mme BOUAGGA (pouvoir à M. ZINCK), Mme BRAIBANT THORAVALE (pouvoir à Mme AUGEY), M. DRIOLI (pouvoir à Mme PERRIN-GILBERT), M. GENOUVRIER (pouvoir à Mme ALCOVER), M. KEPENEKIAN (pouvoir à Mme GAILLIOUT), Mme BACHA-HIMEUR (pouvoir à M. LEVY)

**ABSENTS NON EXCUSES** :

2021/942 - PROGRAMMATION FINANCIERE COMPLEMENTAIRE AU TITRE DE LA POLITIQUE DE LA VILLE (VOLET LIEN SOCIAL) POUR UN MONTANT TOTAL DE 20 000 EUROS, AINSI QU'AU TITRE DU DISPOSITIF "FONDS ASSOCIATIF LOCAL" (FAL) POUR UN MONTANT DE 31 050 EUROS - APPROBATION ET AUTORISATION DE SIGNATURE DES CONVENTIONS AFFERENTES (DIRECTION DU DEVELOPPEMENT TERRITORIAL)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 18 juin 2021 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

**1- Programmation complémentaire politique de la ville / lien social :**

Par délibération n° 2015/1606 du 23 novembre 2015, le Conseil municipal a approuvé la convention territoriale de Lyon formalisant des objectifs de solidarités et de réduction des inégalités territoriales sur le territoire lyonnais, conformément aux orientations du contrat de ville 2015-2022 de l'agglomération lyonnaise.

Lors de la séance du 27 mai dernier, les différentes programmations financières thématiques répondant aux objectifs de la politique de la ville, tels que formalisés par la convention territoriale de Lyon ont été approuvées par le conseil municipal.

Afin de compléter ces programmations par des actions dont l'instruction n'était pas achevée pour être soumises à l'approbation du Conseil municipal lors des séances précédentes, je vous propose, Mesdames et Messieurs, de répondre favorablement aux propositions de subventions suivantes :

Quartiers	Association	Libellé de l'action subventionnée	Budget prévisionnel action	Montant proposé
QPV du 8 <sup>ème</sup>	Institut Français de Civilisation Musulmane 146 boulevard Pinel à Lyon 8 <sup>ème</sup>	Création d'un dispositif de formation linguistique en langue française à visée sociale et professionnelle : accompagnement linguistique des primo-arrivants en participant à sécuriser leur parcours d'intégration ; 3 niveaux de classes. Cours collectifs en soirée (2h) et les samedis (4h) et cours modularisés en journée (15h/semaine).	97 650 €	10 000 €

Quartiers	Association	Libellé de l'action subventionnée	Budget prévisionnel action	Montant proposé
8 <sup>ème</sup> Mermoz	MJC Laënnec Mermoz 21 rue Genton à Lyon 8 <sup>ème</sup>	Développer des animations sur e.clos et le verger avec les habitants permettant l'appropriation des espaces, co-construire des actions sur le développement durable et le vivre ensemble, redéfinir les usages des espaces.	58 000 €	10 000 €
<b>Total</b>				<b>20 000 €</b>

## 2- Subventions de fonctionnement au titre du dispositif Fonds Associatif Local (FAL) :

Afin de développer les liens sociaux, le vivre ensemble, les formes de solidarité par la rencontre entre les différentes populations et l'implication des habitants, la Ville de Lyon et l'Etat ont constitué des fonds réservés aux petites associations intervenant dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville : le Fonds Associatif Local (FAL).

Par le Fonds Associatif Local, il s'agit de soutenir des associations répondant aux critères suivants :

- Association en lien direct et intervenant en proximité auprès des habitants du quartier ;
- Association composée essentiellement de bénévoles et/ou ayant un salarié à temps partiel ;
- Association porteuse d'un projet avec une dimension collective qui doit viser l'amélioration des rencontres et des relations avec des personnes plus isolées, de différentes cultures, de différentes générations et être surtout ouverts et accessibles à tous.

Pour bénéficier d'une subvention au titre du FAL, les projets doivent :

- Avoir une dimension collective ;
- Se dérouler dans le temps, au maximum sur une année ;
- Se dérouler en proximité dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville et en direction des habitants de ces quartiers ;
- Être ouverts et accessibles à tous ;
- S'inscrire en partenariat avec les autres structures du quartier existantes dans le champ de l'action pour permettre de développer liens, synergies et pratiques de réseaux.

Par ce fonds, il s'agit de promouvoir et soutenir ces associations qui développent, au travers de leurs actions, leurs postures d'ouverture, des liens sociaux, des relations s'adressant à des personnes qui peuvent être en situation de fragilité, précarité voire d'exclusion sociale. L'accent est plutôt mis sur les projets visant à lutter contre le repli des publics les plus fragiles, à se mettre en posture d'aller vers et d'ouverture en proposant des actions qui mobilisent le plus grand nombre d'habitants, qui construisent

des liens de citoyenneté et de solidarité. Les supports pour le développement des actions sont de nature variable : loisirs, éducatifs, culturels ou festifs.

Quartier	Structure maitre d'ouvrage	Action	Coût total de l'action	Montant Proposé
<b>Actions présentées dans le cadre du FAL</b>				
1 <sup>er</sup>	<b>Association Ka'Fête ô Mômes</b> 53 Montée de la Grande Côte à Lyon 1 <sup>er</sup>	<u>Les mémoires de la Croix-Rousse</u> Tisser des liens durables entre personnes de générations et de milieux différents (à tous niveaux) et de pérenniser la démarche participative créée à travers les actions de l'association. Ce projet contribuera à apporter une dynamique collective de vie de quartier et mettra en avant le quartier et la mémoire des anciens. L'action impliquera environ 500 personnes.	69 088 €	<b>3 000 €</b>
5 <sup>ème</sup>	<b>Association Confédération Syndicale des Familles section Champvert</b> 38 rue Sœur Janin à Lyon 5 <sup>ème</sup>	<u>Vie de quartier</u> Travail de relations avec bailleurs, habitants, partenaires engagés sur le quartier pour réfléchir sur les moyens et conditions d'un meilleur respect des uns et des autres dans un souci de solidarité et de fraternité. Pour cette année, il s'agit de reprendre la mise en place des moments festifs, des rencontres avec les bailleurs, continuer à participer au conseil citoyen, et d'organiser une journée sur l'environnement. Et d'être plus vigilant sur les conséquences du COVID auprès des habitants (difficultés financières, travail, lien social...) L'association touche environ 500 personnes.	8 029 €	<b>5 000 €</b>
5 <sup>ème</sup>	<b>Entr'Aide 5<sup>ème</sup></b> 40 rue Sœur Janin à Lyon 5 <sup>ème</sup>	<u>Création de lien social pour lutter contre l'isolement et la solitude</u> Poursuivre les actions existantes et accueillies chaque année. Réaliser les actions 2020 qui n'ont pas eu être faites suite au COVID. Et en support pour 2021: réalisation d'une sortie découverte, croisière sur l'Hermès au printemps 2021. L'action peut toucher environ 200 participants.	4 815 €	<b>2 500 €</b>
7 <sup>ème</sup>	<b>Espoir à la Guille</b> MJC Jean Macé 38 rue Camille Roy à Lyon 7 <sup>ème</sup>	<u>Socialisation de femmes d'origines étrangères</u> Aider des femmes d'origines diverses en proposant des activités facilitant leur intégration : ateliers de français et couture, visites familiales au cœur de Lyon, apprentissage du vélo avec l'association "Chat Perché", session d'initiation à l'informatique dès janvier 2021. Et contribuer ainsi à rompre leur l'isolement. L'association touche 60 personnes environ.	2 650 €	<b>1 000 €</b>

Quartier	Structure maitre d'ouvrage	Action	Coût total de l'action	Montant Proposé
<b>Actions présentées dans le cadre du FAL</b>				
8 <sup>ème</sup> Mermoz	<b>Vivre Ensemble</b> 1 rue Joseph Chalier à Lyon 8 <sup>ème</sup>	<u>Favoriser les rencontres entre les habitants et les associations, découvertes culturelles + Jamais sans mon vélo.</u> Continuité des permanences hebdomadaires avec pour objectif discussion et convivialité. Organisation de temps conviviaux tout au long de l'année : la journée de la Femme, un Vide Grenier, etc. A cela s'ajoute une nouvelle action sous forme d'ateliers gratuits de recyclage et de réparations de vélo à Mermoz. Environ 600 personnes touchées sur l'année.	5 900 €	<b>3 500 €</b>
8 <sup>ème</sup>	<b>Amicale Renouveau Pressensé</b> 17 avenue Francis de Pressensé à Lyon 8 <sup>ème</sup>	<u>Fonctionnement et projets du "Renouveau Pressensé"</u> Créer des liens de solidarité, convivialité et de fraternité entre tous les locataires par des projets qui nous unissent et favorisent l'éducation, la citoyenneté et le mieux vivre ensemble. L'association prévoit la réalisation des mêmes projets avec en plus la création d'une permanence supplémentaire afin de répondre aux interrogations des locataires sur l'actuelle rénovation de la résidence. Environ 120 personnes.	15 180 €	<b>2 800 €</b>
9 <sup>ème</sup> Duchère	<b>Trait d'Union Duchère Association de locataires</b> 321 rue du Doyen Georges Chapas à Lyon 9 <sup>ème</sup>	<u>Quatre saisons avec les habitants</u> Actions qui portent la volonté de développer les liens sociaux et le défi du vivre ensemble. Organisation de manifestations festives pour favoriser les rencontres. Recherche à travailler l'émancipation de chacun par des rencontres formatives type environnement et sujets de la vie quotidienne. Se dérouleront sur l'année : des après-midi jeux et détente, des séances de cinéma familial, des après-midi ludiques pour les enfants, les Gouters'Duch, édition d'un folio trimestriel d'information, sortir de la Duchère. L'association compte mobiliser plus 2000 personnes.	19 600 €	<b>2 500 €</b>
9 <sup>ème</sup> Duchère	<b>Demain Ensemble</b> 249 avenue du Plateau à Lyon 9 <sup>ème</sup>	<u>Demain ensemble à la Duchère</u> Accompagner les personnes âgées et leur assurer un suivi personnalisé par les aides à la vie quotidienne, maintenir une vie sociale en organisant des rencontres 2 fois par semaine et proposer un interlocuteur unique, en capacité d'être rejoint dès qu'un problème se pose. 25 bénéficiaires et une dizaine de bénévoles.	52 050 €	<b>5 000 €</b>
9 <sup>ème</sup> Vergoin	<b>Mieux Vivre au Vergoin</b> 17 rue Albert Falsan à Lyon 9 <sup>ème</sup>	<u>La France de ferme en ferme</u> Journée intergénérationnelle qui a pour but de briser l'isolement et créer du lien social entre les habitants du Vergoin : nouvelles connaissances et découvrir le fonctionnement d'une ferme (fabrication du pain, savoir-faire des agriculteurs)	2 250 €	<b>750 €</b>

Quartier	Structure maitre d'ouvrage	Action	Coût total de l'action	Montant Proposé
<b>Actions présentées dans le cadre du FAL</b>				
9 <sup>ème</sup> Vergoin	<b>Jeunes Motivés du Vergoin</b> 15 rue Albert Faisan à Lyon 9 <sup>ème</sup>	<u>Trait d'union</u> Actions de développement social solidaire s'appuyant sur la notion de pouvoir d'agir des jeunes du quartier : présence humaine des bénévoles sur le terrain, rôle d'interface entre les jeunes et les institutions telles que la mission locale, l'association REED, le Pôle 9 MJC-Centre social. L'action impliquera une 60 de jeunes.	12 170 €	<b>5 000 €</b>
		<b>TOTAL</b>		<b>31 050 €</b>

Vu l'avis du Conseil des 1<sup>er</sup>, 5<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup>, 8<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> arrondissements ;

Où l'avis de la commission Culture - Démocratie locale - Politique de la ville  
- Vie étudiante ;

### **DELIBERE**

- 1- La programmation financière complémentaire de subventions de fonctionnement des actions spécifiques inscrites au titre de la convention territoriale de Lyon du contrat de ville 2015-2022 de l'agglomération lyonnaise, et figurant dans les tableaux ci-dessus, est approuvée.
- 2- Le modèle type de convention d'application susvisé est approuvé.
- 3- La dépense en résultant, soit 51 050 euros, sera prélevée sur les crédits inscrits au budget de l'exercice en cours, comme suit :
  - 20 000 au titre du lien social, sur la ligne de crédit 46102, nature 65748, fonction 420 après transfert du même montant depuis la ligne de crédit 41780, nature 65748, fonction 420 ;
  - 31 050 euros au titre du Fonds Associatif Local, sur la ligne de crédit 41781, nature 65748, fonction 420.

(Et ont signé les membres présents)  
Pour extrait conforme,  
Le Maire,

Grégory DOUCET